Baptem. de charles laty

lan mil sept cens vingt neuf et le vingt troisie
septembre j'ay baptizé charles lati fils naturel
et legitime de pierre, et de catherine aiguiere
né le vingt du courant. le parrain charles aiguier,
et la marraine anne therese fatti presens les soussignés

Charles aiguier   platy   S lion pretre
faraton

Enterramt. de elizabeth musse

approuve le renvoye Denans curé

L'année que dessus a esté ensevelie dans
le cymetiere de cette parroisse elizabeth
Musse fille de louis, et de Rose mourete,
agée d'environ cinq ans. temoins les
soubsignés, decedée le vingt cinquieme septembre

Denans Curé   doudon   S lion pretre

Bapteme de marie anne rymbaude

l'an mil sept cens vingt neuf et le vingt six
septembre, j'ay baptizé marie anne rimbeaude
fille naturelle et legitime de feu jean, et de
marie sauceronne née le vingt cinq du
courant. le parrain joseph jure, et
la marraine marianne laure presens les
soussignés

doudon   S lion pretre

Bapteme de marianne jeanne

L'an mil sept cens vingt neuf et le vingt sept
septembre, j'ay baptizé marianne jeanne
fille naturelle, et legitime de françois, et

de rose rigouarde née le vingt six du courant
le parrain joseph genouvier, et la marraine
marianne marseillesse presens les soussignés

Joseph genouvier   S lion pretre

Bapteme de joseph roubaud

l'an mil sept cens vingt neuf et le vingt huit septembre
j'ay baptizé joseph roubeaud fils naturel et legitime de pierre
et de magdalene guionne né le meme jour le parrain
louis reibeaud, et la marraine marianne marseillesse
presens les soussignés

S lion pretre

Louis reibeaud

enterremt. de jean guiot.

L'an mil sept cens vingt neuf et le vingt huit septembre
nous avons enterré dans le cimetiere de cette parroisse
jean guiot epoux d'anne heugueste agé d'environ
cinquante ans ~~ne~~ ayant eté munit des sacremens
presens les soussignés

Denans curé   doudon   S lion pretre

Enterremt. d'augustin chabert

l'an mil sept cens vingt neuf et le trentieme septembre
nous avons enterré dans le cimetiere de cette parroisse
augustin chabert fils de pierre, et donne pilette agé
d'environ dix huit mois presens les soussignés

Denans Curé   S lion pretre

Bapteme de claire marie agarrade

L'an mil sept cens vingt neuf et le premier octobre
j'ay baptizé claire marie garrade fille naturelle et legitime
de jean, et de claire ferrande née le vingt huit septembre
le parrain sieur joseph roard. et la marraine demlle
marie fourchere presens les soussignés

S lion pretre

roard   fourchere